

La Française LUX

Société d'investissement à capital variable
60, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 66 785
(la « **Société** »)

Avis aux Actionnaires de La Française LUX – Multistratégies Obligataires

Cher Actionnaire,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez accordée en devenant actionnaire de la SICAV La Française Lux, gérée par le groupe La Française.

Le Conseil d'Administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») souhaite vous informer des changements suivants relatifs au Compartiment « La Française LUX – Multistratégies Obligataires ».

1. Investissements dans des obligations CoCo (Contingent Convertible Bonds)

Conformément à la politique de placement en vigueur, jusqu'à 100 % des actifs nets du Compartiment sont investis dans des obligations convertibles. En date des présentes, environ 8 % des actifs nets du Compartiment sont investis dans des obligations CoCo. La politique de placement du Compartiment sera modifiée afin de stipuler que le Compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des obligations CoCo.

Le chapitre concernant le profil de risque du Compartiment a été mis à jour afin d'aborder les risques spécifiques liés aux investissements dans des obligations CoCo.

2. Reformulation de la description des objectifs et de la politique de placement

Le Conseil d'Administration a également décidé de reformuler la description des objectifs de placement, de la stratégie et de la politique de placement du Compartiment afin de clarifier et de simplifier pour les investisseurs l'interprétation du chapitre comme suit :

« Objectif du Compartiment »

L'objectif du Compartiment est de générer une croissance des revenus et du capital (rendement total). Plus précisément, le Compartiment vise à surperformer (net de frais) l'indice de référence d'au moins 3,5 % sur toute période donnée de 3 ans.

Indices de référence :

actions libellées en CHF : Libor à 3 mois

actions libellées en EUR : Euribor à 3 mois

actions libellées en GBP : Libor à 3 mois en GBP

actions libellées en USD : Libor à 3 mois en USD

Stratégie du Compartiment

Le Compartiment a recours à quatre types de stratégies :

- (i) une stratégie directionnelle courte/longue visant à optimiser la performance du portefeuille sur la base des prévisions inflationnistes et de taux d'intérêt qui reposent sur le recours aux obligations à taux fixe, aux instruments dérivés et aux obligations indexées sur l'inflation dont le comportement dissymétrique contribue à réduire la volatilité ;*
- (ii) une stratégie basée sur la courbe des taux visant à exploiter les variations des différentiels entre les taux à long terme et les taux à court terme, reposant sur le recours aux obligations à taux variable et équivalentes ;*
- (iii) une stratégie d'arbitrage destinée à rechercher la valeur relative des différentes catégories d'actifs obligataires (taux d'intérêt et crédit) ;*
- (iv) une stratégie en termes de crédit, transposable aux actions ou autres, reposant sur le recours aux obligations émises par le secteur privé.*

Politique de placement

Le Compartiment investit principalement dans des obligations assorties de toute notation de crédit, y compris les obligations assorties d'une notation inférieure à investment grade, et dans toute devise d'émetteurs de l'OCDE.

Plus précisément, le Compartiment investit dans des titres de créance à taux fixe, à taux variable ou indexés sur l'inflation ainsi que dans des titres de créance négociables.

Le Compartiment peut investir dans les placements suivants, ou y être exposé jusqu'à hauteur du pourcentage des actifs nets indiqué :

- obligations convertibles : 100 %*
- obligations CoCo (contingent convertible bonds) : 20 %*
- titres adossés à des hypothèques ou à des actifs : 20 %*
- OPCVM/OPC : 10 %*
- actions (par le biais d'une exposition aux obligations convertibles) : 5 %*

Le Compartiment peut investir dans des avoirs.

Le Compartiment peut détenir des liquidités et des instruments assimilés à des liquidités à titre accessoire. Ceux-ci peuvent inclure des OPC monétaires ou des OPC dont l'échéance pondérée globale de l'investissement ou la fréquence de révision des taux d'intérêt ne dépasse pas 12 mois.

L'exposition nette du Compartiment (après couverture) aux devises autres que l'EUR peut s'élever jusqu'à 10 % des actifs nets.

Le Compartiment n'investira pas dans des titres dépréciés / en souffrance. »

3. Changement de dénomination de la Classe d'Actions B Capitalisation EUR

Avec effet à compter du 9 juin 2017, la Classe d'Actions B Capitalisation EUR (LU0970532353) sera renommée Class **R** Capitalisation EUR. Les caractéristiques de cette Classe d'Actions resteront inchangées.

Les changements visés sous [1 et 2] ci-dessus entreront en vigueur le 3 juillet 2017. Il est rappelé aux Actionnaires qu'en conformité avec le prospectus de la Société : (i) aucune commission de rachat n'est due dans le cas de rachat d'actions et (ii) ils sont autorisés à demander le rachat de leurs actions.

La version actualisée du prospectus (intégrant les changements ci-dessus) sera disponible au siège de la Société dès qu'elle aura été validée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg.

Avec nos meilleures salutations,

Pour le Conseil d'administration,